

TELOCHÉ

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION

2^E SEMESTRE 2019

INFOS

P. 4 COMMISSION VOIRIE, URBANISME, FINANCES

LE BUDGET DE LA COMMUNE

LES COMMISSIONS P 4
L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS P 9

P12 INTERVIEW

P6 ASSOCIATION LEZARTS

P8 QUE FONT NOS ENFANTS



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE

15, rue du 8 Mai - Tél : 02.43.42.00.13

e-mail : commune@mairiedeteloche.fr

Site internet : www.mairiedeteloche.fr

Lundi, mardi, jeudi, de 9h à 12h et 15h30 à 18h

Vendredi de 9h à 12h et 15h30 à 17h.

Mercredi et samedi 9h à 12h

AGENCE POSTALE



15, rue du 8 Mai

Lundi, jeudi de 15h30 à 18h

Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h

BIBLIOTHÈQUE

18, rue du 8 Mai - Tél : 02.43.39.23.74

Mercredi de 10h-12h et 14h à 18h, vendredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

SERVICE SOCIAL

Madame CANAL, Assistante sociale

le jeudi matin de 9h30-11h30 sans rendez-vous

Tél : 02.43.20.65.15

ECOLES

Croque Lune, Directrice Mme GOHIER - Tél : 02.43.42.00.42

Au Fil du Rhonne - Directrice Mme LELUC - Tél : 02.43.42.03.90

Sainte Thérèse Saint Joseph, Directrice Mme SEILLIEZ - Tél : 02.43.42.57.94

PHARMACIES PERMANENCES

Pour connaître les trois pharmacies de garde les plus proches, appelez :

URGENCES PHARMACIE 24h/24h au 08 25 12 03 04, puis tapez les 5 numéros du code postal où vous vous trouvez.

Pour Teloché faire le 08 25 12 03 04 puis tapez 72220.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

17-12-18 : HARDONNIÈRE Ambre

25-12-18 : LEREBOURG CHAUMONT Violette

02-01-19 : MORIN Capucine

12-01-19 : LAFONT Swann

19-01-19 : SALMON Timéo

04-02-19 : DEZILLE Livio

04-02-19 : CZUBAK Maddy

INCIVILITÉS

Mégots de cigarettes

Le printemps arrive et le service des espaces verts se met à l'œuvre pour mettre en valeur les parterres de fleurs. Cette année, ils sont tous recouverts de copeaux de bois afin de limiter l'arrosage et la pousse d'herbe. Mais par l'inconscience de certains, il est déjà à déplorer deux départs de feux dans les parterres. Alors amis fumeurs, ne jetez pas les mégots de cigarettes dans les copeaux de bois au risque de déclencher un incendie.



Le Bruit

La bonne entente passe par une plus grande attention aux bruits que nous provoquons, afin qu'ils ne dérangent pas nos voisins.

- Règle de base

«Aucun bruit ne doit à tout moment de la journée ou de la nuit, par sa durée, sa répétition, ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité».

(Code de la santé publique Article R.1334-31) (Arrêté Préfectoral de la Sarthe n°03-1295 du 18 mars 2003) (Arrêté du Mairie n°2008-72 du 28 juillet 2008)

- Le bruit est interdit mais....

Pour les travaux de bricolage ou de jardinage qui ne peuvent être évités, une tolérance existe sur les horaires suivants :
*Jours ouvrables 8 h30 à 19h00 *samedis 9h00 à 19h00
*Dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00

Il n'existe aucune autorisation de faire du bruit jusqu'à 22h00, ni d'organiser une soirée bruyante une fois par mois. Tout est une question de dosage et de concertation avec ses voisins.

Le bruit répété de tous engins motorisés (mini motos, vélomoteurs, quads, voitures...) est considéré comme une gêne et passible d'une amende, de même que les tondeuses et les outils de bricolage électriques. Attention au bricolage du week-end.

Choisir le bon moment
c'est moins dérangent!





COMMISSION COMMUNICATION

Le cimetière a fait l'objet d'une mise en valeur qui a pris forme depuis quelques mois...

Avec l'aide des services techniques, la municipalité a amorcé une campagne d'embellissement qui s'est traduit par plusieurs actions dont voici la liste exhaustive :

- Ouverture du cimetière sur le parc et mise en place de clôtures
- Installation de portes et portails pour accéder au cimetière et à son jardin (système de fermeture programmable)
- Plantation des espaces disponibles et entre les tombes :
 - Semi de gazon dans les allées spécifique à ce type de milieu
 - Ciment en inter tombe et programmation pluriannuelle
- Les bancs ont été repeints
- Mise en valeur de la croix.

Tous ces travaux participent à l'embellissement et au respect de ces lieux de mémoire des défunts de notre commune !

Le cimetière est ouvert au public tous les jours de 7h à 23h.

Commission Communication



GÉRARD LAMBERT
MAIRE DE TELOCHÉ

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Afin de rétablir une cohérence de date avec la parution de la revue communautaire, il a été fait le choix de ne pas éditer de brèves ce printemps.

Lors de mon précédent édito, j'évoquais une période pleine d'incertitudes avec des gens inquiets, isolés voire découragés.

J'ai organisé avec quelques élus un grand débat sur notre commune.

J'en tire une conclusion modeste : la commune est le maillage le plus simple et le plus efficace pour construire un pays.

C'est là que les gens sont le plus écoutés, c'est également là que les idées émanant de la population sont les plus constructives.

Gardons nos mairies avec nos services à la population.

Cette démarche sera plus productive quant au maintien de nos commerces et services locaux.

Notre action de recherche d'un médecin suit son cours.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu s'inscrire en mairie pour le futur médecin. Les travaux sont bien avancés dans la mairie annexe pour accueillir temporairement ce futur médecin.

Je tiens à féliciter tous les acteurs locaux qu'ils soient élus, techniciens et agents administratifs pour le travail qu'ils ont réalisé depuis plusieurs années et qui ont conduit la commune à recevoir le diplôme terre saine.

Je tiens à remercier la population pour les efforts consentis quant au positionnement des fleurs dans le cimetière.

Bravo aux propriétaires du four à chaux qui viennent de voir leur site classé monument historique dans la rubrique bâtiments industriels.

Bonne lecture

Le Maire,
Gérard Lambert

Nous continuons nos efforts pour maintenir une gestion saine des comptes de la commune tout en poursuivant nos investissements. Nous avons un résultat de + 526 859.17 € en fonctionnement et + 557 915.36 € en investissement. Bien que nous ayons un résultat global tout à fait correct, nous devons maintenir le cap. En fonctionnement : le montant de la redistribution de la taxe d'habitation aux communes par l'état reste un peu flou, nous devons rester prudents. Nous allons créer une enveloppe de 100 000 € par an pour la réfection des routes, ce qui correspond à environ 2 à 3 kms, sachant que nous avons 44 kms. Nous avons également de nouveaux investissements à auto-financer. Depuis le début de notre mandat, nous avons établi une projection de nos comptes sur 5 ans et cela nous permet une bonne visibilité.

Cela étant le conseil municipal a décidé de maintenir les taux de la fiscalité comme depuis déjà plusieurs années.

BUDGET COMMUNE

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	2 474 352.56 €
Dépenses de fonctionnement	1 947 493.39 €
Résultat	526 859.17 €
Investissement	
Recettes d'investissement	1 361 855.52 €
Dépenses d'investissement	803 940.16 €
Résultat	557 915.36 €
Total général fonctionnement + investissement	
Résultat	1 084 774.53 €

Pour le Budget de fonctionnement pour l'année 2019 nous repartons sur un budget de 2 469 400 €.

BUDGET 2019

Section de fonctionnement

Dépenses	BP 2019
11 – charges à caractère général	843 925.00 €
12 – Charges de personnel et frais assimilés	980 250.00 €
14 – Atténuation de produits	11 000.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	152 000.00 €
66 – Charges financières	78 000.00 €
67 – Charges exceptionnelles	0.00 €
68 – Dotation aux amortissements	76 500.00 €
022 – Dépenses imprévues	15 000.00 €
023 – Virement à la section d'investissement	312 725.00 €
TOTAL	2 469 400.00 €
Recettes	
002 – Résultat de fonctionnement reporté	150 000.00 €
70 – Vente de produits fabriqués	173 200.00 €
73 – Impôts et ventes	1 267 000.00 €
74 – Dotations subventions participations	737 700.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	111 500.00 €
76 – Produits financiers	
77 – Produits exceptionnels	0.00 €
13 – Atténuations de charges	30 000.00 €
042 – Opération d'ordre	0.00 €
TOTAL	2 469 400.00 €

Les différentes commissions ont travaillé pour établir une liste des priorités au niveau des travaux, réparations et aménagements.

Projets retenus :

- Voirie et trottoirs rue des Tulipes pour un coût de 78 000 €
- Voirie au lieu-dit « La Savinai » pour un coût de 27 540 €
- Réparation d'un pont
- Réfection du sol, de la peinture et de la VMC dans une classe élémentaire
- Réparation d'un plancher à l'église
- Exhumations
- Débroussaillage, curage des fossés....

Pour nos investissements

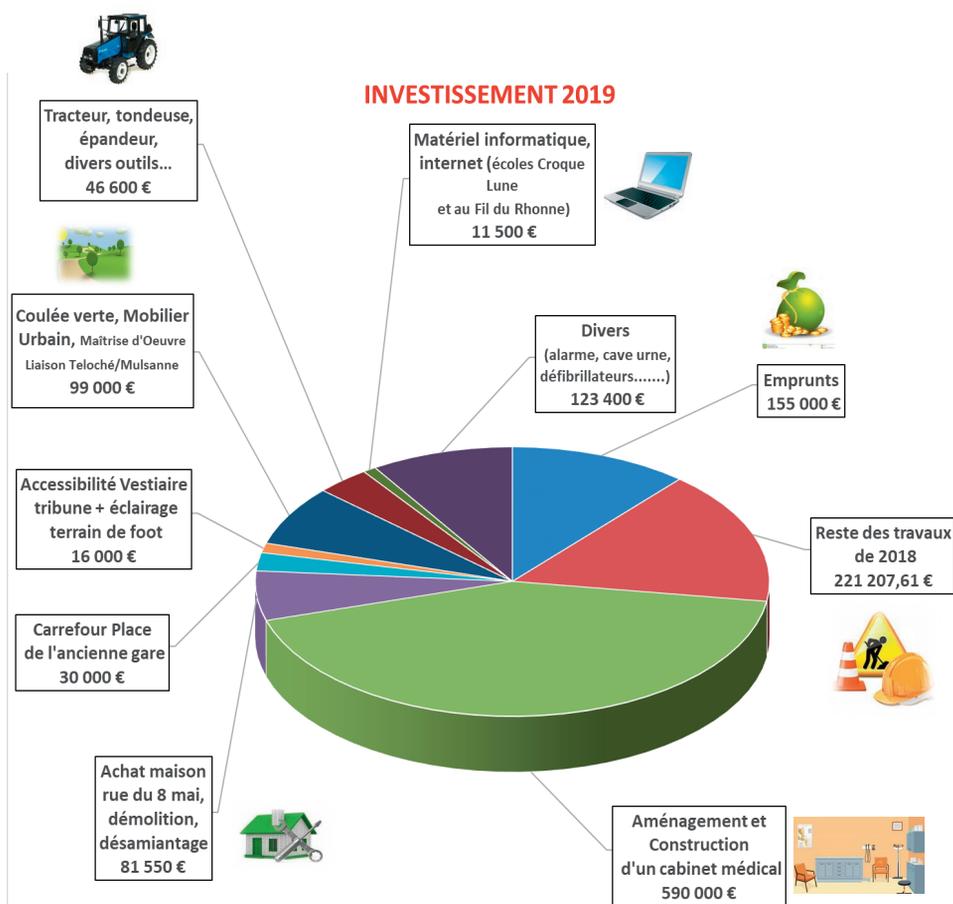
1 - Nous avons prévu dans nos investissements l'aménagement d'un cabinet médical dans la mairie annexe située place du Dr Allain pour accueillir dans un premier temps un médecin. Nous allons préparer les plans pour la construction du cabinet médical mais celui-ci ne sera construit que lorsque nous aurons un médecin en place, mais nous devons dès à présent le prévoir dans nos comptes.

2 - A la demande des écoles Croque Lune et au Fil du Rhonne, nous allons procéder à l'installation de plusieurs boîtiers internet et à l'achat de matériel informatique.

3 - Le carrefour place de l'ancienne gare sera aménagé

Nous avons un résultat positif en investissement de 557 915.36 € mais il nous reste pour 221 207.61 € de travaux de 2018 qui n'étaient pas terminés à la clôture des comptes.

Comme tous les ans, les commissions ont travaillé sur les programmes 2019 en gardant en tête les objectifs annoncés en début de mandat.



Notre fil conducteur :

- Maintenir en bon état le patrimoine de la commune
- Sécuriser nos piétons, vélos
- Développer le plaisir de vivre à Teloché
- Respecter l'environnement et la nature
- Rester à l'écoute des administrés

Aussi pour 2019 sur propositions des commissions, l'équipe municipale a retenu les éléments suivants :

Certains travaux de voirie programmés en 2018, n'ont pu être réalisés pour des raisons climatiques et des difficultés dans l'organisation des interventions ; Ces réfections voiries se feront courant 2019.

Dans nos cartons

En agglomération :

La réalisation d'un trottoir rue des alouettes

La réfection de l'enduit rue de la salle des fêtes

Hors agglomération :

La réparation voirie et la réalisation de poutres de rives dans certains virages sur la VC412, route du Rancher (tranche 1 du programme de réfection sur 4 années)

La réparation d'une portion de route sur la VC 10 vers le Vatican (programme sur 2 ans)

La réparation du CR110 route de la Roche (four à chaux) ; (programme sur 2 ans)

La réparation d'une portion de la VC16 virage hameau des perrières (reprofilage et poutres de rives)

Au budget 2019

Voies en agglomération :

Nous avons reconduit 2 gros chantiers qui n'ont pu être lancés en 2018 :

- La réfection de la rue des Tulipes devrait débuter sur le 2^{ème} semestre 2019

La réfection et l'aménagement de la rue des roses quant à elle, devraient se réaliser en 2020 ; une fois que les aménagements des 7 logements locatifs seront terminés

- L'aménagement de la place de l'ancienne gare
- Réparation d'un pont au parcours santé

Voies hors agglomération :

Nous poursuivons nos programmes de réparation sur la VC412 Tranche 2 mais nous devons attendre 1 année pour réaliser l'enrober de la tranche 1 et 2 ; ils seront faits en 2020.

Réparation d'un pont au lieu-dit le Posset

Etude et maîtrise d'œuvre d'une liaison douce Teloché/Mulsanne

Eclairage public :

Soucieux de sa vétusté, nous avons sollicité en 2018 une expertise et en 2019, nous allons missionner un expert en maîtrise d'œuvre pour en dégager les coûts, les priorités pour un programme de renouvellement.

Bâtiments

Au budget 2019, nous avons prévu de :

- Réparer le plancher du clocher de l'église, devenu dangereux pour les intervenants
- Refaire le sol d'une classe élémentaire
- Aménager la mairie annexe pour un cabinet médical provisoire

- Travailler sur l'accessibilité des vestiaires tribunes

Les logements résidence de l'amitié présentent une certaine vétusté mais avant d'engager un programme de réhabilitation, nous allons solliciter une expertise en 2019 pour en connaître les enjeux.



Espaces verts et cheminement

Nous avons vu dès le début d'année, un service technique à l'œuvre dans différents secteurs pour un Teloché encore plus attractif.

Force de propositions, ils ont su nous guider vers nos objectifs d'élus « pour un village respectueux de la nature, où il fait bon vivre et y cheminer »

Au sein du village, les plantations ont été réalisées avec un paillage harmonieux, les arbres et futaies taillés, le secteur pavé autour de l'église nettoyé ; le cimetière est devenu un parc où il fait bon de le traverser, les espaces verts de la place de l'ancienne gare ont été réaménagés. Tondeuse, élagueuse, débroussaileuse, désherbage mécanique ont œuvré, nous sommes presque prêts pour le printemps !

Notre village pourrait maintenant prétendre à la 3^{ème} fleur des villages Fleuris et nous allons en faire notre objectif !

Critères pour être nommé : gestion naturelle des espaces verts, implication de tous, fleurissement naturel, tonte différenciée, respect de la faune et la flore, ...et 0 désherbant chimique. De par sa réussite, notre village commence à faire des envieux !

Bravo au service technique pour leur implication.

Au budget 2019, les élus ont retenu

- Poursuite du projet de coulée verte le long du Rhonne, entre le lavoir rue de l'arche et le rancher. Il se fera selon la faisabilité d'acquisition d'une bande de terre pour réaliser le chemin coulée verte le long du Rhonne. L'aménagement du parcours devrait se faire dans la foulée.
- Acquisition d'un terrain et d'une maison le long du chemin de la bibliothèque, pour organiser à terme : « Le parc de la bibliothèque ». Pour ce faire cette année, les bâtiments seront détruits, la zone nettoyée. L'objectif est d'aménager tout ce secteur en un havre de verdure en plein centre du village.
- Réalisation d'une clôture et démarrage des animations dans le bois du Rancher
- Etude de circuits de cheminement au sein du village, aménagement de mobilier de repos et affichage de thématique. (Ballade littéraire)

Label Terre Saine

Le jeudi 21 mars 2019, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a décerné à la commune le Label Terre Saine. Cette reconnaissance est la récompense de la volonté des élus et des efforts des services techniques depuis de nombreuses années. En effet, depuis 2012 la commune s'est lancée dans la tonte différenciée et d'un plan de désherbage pour atteindre le zéro phyto.

Il a fallu mettre en place de nouvelles techniques et méthodes. Mais le plus compliqué est la communication auprès du public car encore aujourd'hui très peu de commune n'utilisent plus de produits phytosanitaires. Seulement 427 communes françaises répondent aux critères du Label Terre Saine.

Pourtant, cette démarche est très importante pour la préservation de la faune et la flore. Respectons la nature et n'utilisons plus de pesticides dans les espaces verts et sur le domaine public.



Le Bois du Rancher « Notre Bois »

Depuis l'été 2018, la commune est propriétaire du Bois du Rancher. L'accès à ce site pourra se faire en vélo ou à pied par la coulée verte le long du Rhonne qui devrait être réalisée cette année.

La commune vient de le placer sous le régime forestier avec l'ONF afin de le préserver et de l'entretenir. Il est envisagé de réaliser un arboretum.

Par ailleurs, des animations pédagogiques sont prévues. La première a eu lieu le samedi 18 mai.

Des lauriers, plantes invasives, ont pu être arrachés. Il a été expliqué aux participants l'intérêt de cette action.

COMMISSION SANTE, HANDICAP ET SENIORS

RESO AP !

Vous dépendez de la MSA, Sécurité social, RSI ou autre régime, vous pouvez bénéficier de l'accompagnement RESO AP et quel que soit votre âge.

Vous avez du temps disponible, vous aimez le contact. Devenez bénévole et rejoignez l'équipe.

Vous choisissez vos rythmes d'accompagnement et vous partagerez un moment convivial et solidaire.

PLAN CANICULE

Plan canicule – inscription sur le registre à retourner à la mairie

Nom :

Nom de naissance : Prénom :

Date et lieu de naissance : Tél :

Adresse : 72220 TELOCHÉ

Personnes à prévenir en cas de déclenchement du plan ou d'urgence :
(nom – prénom – adresse et téléphone)

1^{er} personne :

2^{ème} personne :

3^{ème} personne :



BIBLIOTHÈQUE

LA SÉLECTION DU TRIMESTRE

LE DISCOURS

FABRICE CARO

Repas de famille : Adrien, la quarantaine, déprime. Il attend une réponse au message qu'il vient d'envoyer à son amie Sonia qui a souhaité faire une pause dans leur relation.

Son futur beau-frère vient de lui demander de faire un discours le jour du mariage, Adrien a horreur d'écrire et de parler en public. Adrien, anti-héros, nous entraîne dans ses pensées intérieures et c'est à la fois très drôle et mélancolique. Roman léger et décalé.



NATURE MORTE AUX MIETTES DE PAIN

ANNA QUINDLEN

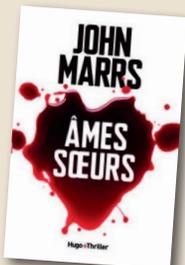


Une photographe qui a connu un retentissant succès pour la photo « Nature morte aux miettes de pain » se retrouve complètement ruinée et est obligée d'aller habiter à la campagne dans une masure où elle cohabite avec un raton laveur et qui est inondée chaque fois qu'il pleut. Elle va découvrir une autre manière d'appréhender la vie en se liant d'amitié avec le charpentier du coin qui est aussi un passionné d'ornithologie. Un roman plein de charme et d'optimisme.

ÂMES SŒURS

JOHN MARRS

Un simple test ADN suffit désormais pour trouver celui ou celle qui sera fait pour vous. Des millions de gens passent le test dont Jade, Mandy, Nick, Christopher et Ellis. Chacun pense avoir trouvé le grand Amour. C'est sans se douter que le piège vient de se refermer sur eux... Polar plein de rebondissements... Coup de cœur de ce début d'année !



COMMÉMORATION ARMISTICE 1945

Le mercredi 8 mai, la commune de Teloché a organisé une commémoration avec le rendez-vous place du Dr ALLAIN à 9h45. Pour se rendre au monument aux Morts, la fanfare d'Ecommoy a conduit le cortège composé d'une importante délégation de Sapeurs-Pompiers, d'élus, de membres des Anciens Combattants ainsi que des représentants du Souvenir Français, des enfants des écoles ainsi que des représentants des Associations et des habitants de la localité.

Monsieur le Maire a déposé la gerbe au monument aux Morts accompagné de deux élèves, puis des gerbes ont été déposées au Carré Militaire ainsi que sur les tombes des Morts pour la France lors de la guerre 1939/1945 par les représentants des anciens combattants et des élèves. La Fanfare a continué son parcours pour aller à la Mairie où était servi un vin d'honneur

RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le 17 juin 2019, les Présidents des associations sont conviés à la mairie à une réunion afin d'établir le planning de l'utilisation des salles pour l'année à venir.

A cette occasion, les responsables peuvent faire remonter leurs observations sur l'année écoulée et formuler leurs éventuels besoins.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

En 2019, la municipalité a souhaité organiser la fête de la musique le vendredi 21 juin 2019 à partir de 18 heures sur la place du Dr ALLAIN. Cinq/six groupes animeront la soirée au cours de laquelle les commerçants locaux assureront le bien être des spectateurs.

LE 14 JUILLET

La journée sera découpée en deux temps :

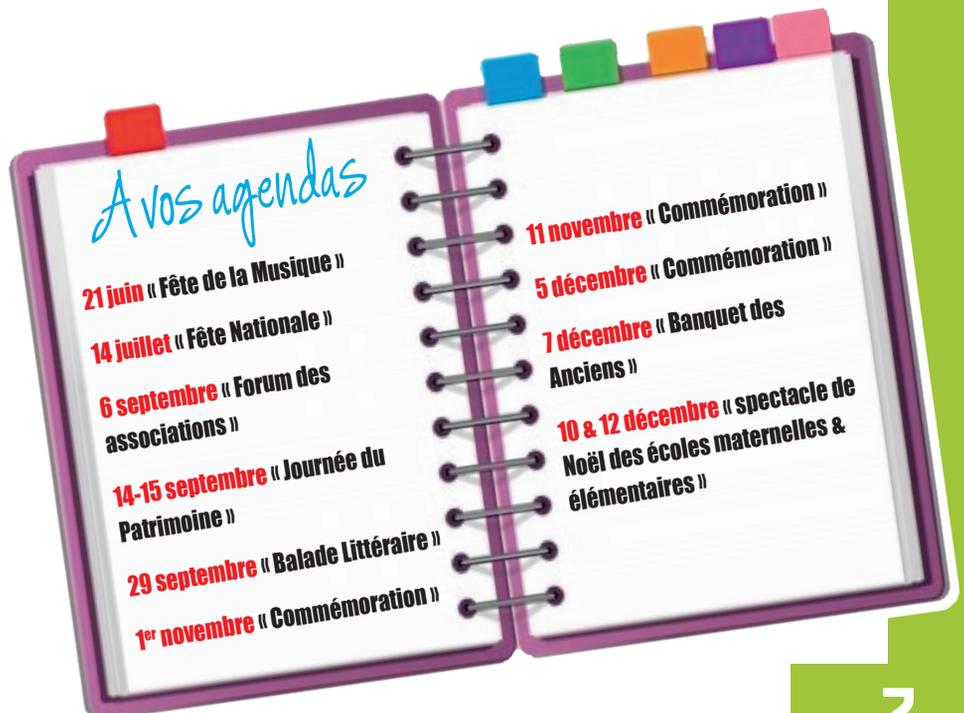
- le matin, il sera fait un dépôt de gerbe au monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur,
- à partir de 18h, une soirée festive sera assurée par les commerçants locaux derrière les vestiaires tribunes accompagnée de musique,
- à 21h30 départ de la retraite aux flambeaux de la place des Olympiades, côté restaurant scolaire avec le concours de la fanfare d'Ecommoy et d'un duo de Clowns Géants,
- à 23h, le feu d'artifice sera tiré suivi de la soirée dansante au dos des tribunes.

LE FORUM

La municipalité organise le forum des associations le vendredi 6 septembre 2019 à partir de 16 heures.

C'est l'occasion pour ces dernières de faire découvrir leurs activités qu'elles soient sportives, culturelles ou autres.

Cela permet aux nouveaux habitants qui sont arrivés sur la commune lors des vacances d'été de découvrir ce qui se fait sur le terrain.



Carnaval :

Cette manifestation est traditionnellement offerte aux trois écoles de la commune, afin que chaque enfant puisse en bénéficier et y participer. Cette année le thème retenu était Le Mexique. Les enfants, sur le temps d'animation du midi, ont pu fabriquer le bonhomme carnaval avec sa guitare. La météo a été capricieuse, pas de pluie mais beaucoup de rafales de vent.

Investissement :

L'accès à internet va être déployé dans chacune des classes des écoles « Croque Lune » et « Au Fil du Rhonne ».

L'école « Croque Lune » se verra en plus dotée de matériel informatique.

Coût total école « Croque Lune » : 4500 euros.

Coût total école « Au Fil du Rhonne » : 7000 euros.

En tant qu'élus, nous souhaitons offrir le meilleur à nos enfants et les tourner vers l'avenir.

Travaux : comme chaque été, la rénovation des classes et des pièces communes se poursuivra (peinture, réfection du sol, aménagement d'étagères...).



Cantine :

L'année scolaire se termine, il faut donc déjà penser à votre dossier d'inscription pour la rentrée prochaine, dossier qui vous sera remis par les écoles. Le dossier est à retourner en mairie avant le 5 juillet 2019. ATTENTION, pour les enfants concernés, il est impératif de renouveler le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et de vérifier les dates de péremption des médicaments.

Pour les nouveaux entrants, le dossier est à récupérer en mairie.

QUE FONT NOS ENFANTS Le



Carnaval a eu lieu le vendredi 15 mars 2019. Le thème de cette année était «Le Mexique». Nous avons pu compter sur une très grosse mobilisation de la part des familles ainsi que des enfants. Pour des raisons climatiques, le bonhomme carnaval n'a malheureusement pas été brûlé mais détruit.

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le vendredi 24 mai 2019. Le succès est toujours au rendez-vous et les familles sont de plus en plus présentes aux côtés de leurs acteurs en herbe. Pas de thèmes spécifiques cette année, les enfants ont laissé libre court à leur imagination.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



L'année se termine ; pour certains jeunes, c'est déjà la fin de leur mandat, pour les autres, nous les retrouverons à la rentrée.

L'année a été ponctuée par les cérémonies commémoratives, dont le centenaire du 11 novembre.

Dimanche 28 avril, a eu lieu la 3^{ème} éditions du concours de dessin. Manifestation ouverte à tous les enfants de la commune âgés de 6 à 12 ans.

Les jeunes conseillers ont délibéré et ont désigné les gagnants :

- catégorie 6-7 ans : Léo remporte deux livres pour apprendre à colorier,
- catégorie 8-9 ans : Perrine remporte une boîte de crayons de coloriage,
- catégorie 10-12 ans : Lylou remporte une boîte d'aquarelle.

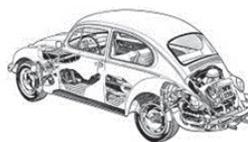
Cette année fut marquée par une nouveauté : l'organisation d'une chasse à l'œuf qui a eu lieu également le dimanche

28 avril afin de dynamiser cette journée sur la commune.

Le départ a été donné à 10h30 sur le parcours de santé, et ce sont plus de 40 enfants accompagnés de leur famille qui se sont lancés à la recherche de rondins de bois, rondins qui ont été échangés à l'arrivée contre un paquet de chocolats. Cette manifestation a remporté un énorme succès.

Nous allons souhaiter une bonne route à nos futurs collégiens : Anaïs, Elyna, Camille, Axel, Noa, Hugo et Sohan et de bonnes vacances à tous les élus.

Clarisse QUERVILLE



EDITION 2019 ÉVÈNEMENT PORSCHE TELOCHÉ

Vendredi 14 juin 2019

Cette année, pour la troisième édition de notre évènement, nous avons souhaité nous intéresser plus particulièrement à Ferdinand PORSCHE, ingénieur automobile de génie. Il a largement contribué à la réalisation de la Volkswagen COCCINELLE. Après-guerre, c'est en utilisant les ateliers de Volkswagen, qu'il créa la première voiture signée PORSCHE, la Porsche 356 en partenariat avec son fils Ferry.

Dans les années 30, la Volkswagen COCCINELLE fut conçue par Ferdinand PORSCHE. Caractérisée par son **moteur arrière refroidi par air**, la Cox a été produite à plus de **21 millions d'exemplaires** jusqu'en 2003.

Dans les années 50, grâce aux bénéfices des ventes de la Cox et au savoir-faire de la marque Volkswagen, Ferdinand PORSCHE créa avec son fils Ferry, la **première Porsche, la 356**. Ils utilisèrent pour la 356 un moteur en porte-à-faux arrière comme la Cox et de nombreuses pièces mécaniques de chez Volkswagen comme la direction, la boîte de vitesse, les freins hydrauliques et le carter de vilebrequin.

Au vu des origines communes de la Cox et des premières Porsche, nous avons décidé de rendre hommage à la Cox en l'invitant à notre évènement.

Le rassemblement des Porsche, Cox et autres voitures de prestige s'est déroulé sur la place des olympiades.

L'exposition de véhicules et d'archives s'est tenu dans les locaux du garage Michelin, prêtés gracieusement par son propriétaire, Anthony Michelin que nous remercions chaleureusement.

Notre 5^{ème} édition du Marché artisanal et artistique s'est déroulé le dimanche 28 avril de 10 h à 18 h dans une ambiance conviviale. Cette année nous avons choisi de profiter de la belle place du Docteur Allain. Nous avons eu près d'une vingtaine d'exposants dont une majorité de Telochéens et nous nous en réjouissons. Malgré un temps incertain nous avons pu profiter de la journée sans une goutte de pluie.



Les représentations des ateliers théâtre enfants, pré-ados, ados et adultes et de l'atelier chant adultes ont eu lieu les 17, 18 et 19 mai à la salle des fêtes de Teloché. Le groupe théâtre des adultes est aussi allé jouer sa pièce « Arnaque à l'amour » le vendredi 24 mai à la Citadelle des Anges à Teloché et le vendredi 7 juin à la Maison Pour Tous Jean Moulin au Mans. Quant au groupe des ados il est allé jouer sa pièce « Les urgences » le vendredi 14 juin au Val Rhonne à Moncé en Belin, dans le cadre des représentations des ateliers théâtre du Val Rhonne. Et, comme les années précédentes, le groupe théâtre des enfants a joué sa pièce « Hors cadre » le mardi 14 mai après-midi pour les écoles primaires de Teloché.

Nous vous attendons nombreux au mois de septembre au forum des associations pour venir rejoindre l'association Lez'arts et vous inscrire ou inscrire vos enfants au théâtre et au chant !

Bel été à tous !

Le dimanche 3 février 2019 après-midi, 70 personnes environ se sont retrouvées pour partager un temps de convivialité autour d'une animation théâtrale et musicale préparée par Emmanuelle Leprettre et Sandrine Rouault.

Cette 1^{ère} manifestation de l'association Léz'Arts s'est déroulée dans une ambiance festive, familiale, riche en échanges autour d'un magnifique buffet garni de délicieux gâteaux confectionnés par les familles des adhérents.

Merci à tous pour ce bon moment de fête.
Clarisse, Muriel, Laurence et Marie-Françoise



TELOCHÉ COUNTRY STOMP



Toujours dans la joie, la convivialité et la bonne humeur, l'association TELOCHE COUNTRY STOMP assurera la reprise des cours pour la saison 2019-2020 à compter du mardi 17/09/2019.

- Cours Débutant : 18h00 à 19h00
- Cours Novice : 19h00 à 20h15
- Cours Intermédiaire : 20h15 à 21h45

Il est proposé deux cours gratuits consécutifs afin de vous initier à la danse country. Les cours auront lieu tous les mardis.

Pour tout renseignement, voici les coordonnées :

Par mail :

telochecountrystomp@hotmail.fr
ou par téléphone au 06 98 31 52 67

Alors vite, chaussez les santiags et haut les chapeaux !!!

CYCLO CLUB DE TELOCHÉ



C.C.T.

Déjà 2 mois que nous avons repris nos randonnées amicales sur les routes Sarthoises, toujours à la recherche de petits coins perdus, de points de vue époustouflants.

Les 105 licenciés préparent activement la « Belinoise » le 28 avril 2019, rando proposant 4 circuits route de 50, ou 82, ou 100, ou 118kms. Avec des ravitaillements sur chacun. Les difficultés sont proportionnelles à la longueur du circuit choisi. Du 18 au 22 mai, un petit groupe ira à Pont Aven, 4 jours pour pédaler sur les petites routes du sud de la Bretagne, petites galettes et dénivelé pour cyclotouristes aguerris.

A l'ascension quelques licenciés passeront ce grand WE à vélo en allant à Bain de

Bretagne en Mayenne à la découverte de ce charmant coin de France.

D'autres passeront quelques jours sur l'Ardéchoise en Juin. Et puis ! la Semaine Fédérale à Cognac où comme chaque année environ 10000 cyclos de France et d'ailleurs se retrouvent : une trentaine de TeLoché !. Et l'une des épreuves phare de la fédération le Paris-Brest-Paris, qui tente deux de nos « routiers » longues distances. Et pour clôturer cette belle 40ème année du Club, une soirée festive est prévue en novembre pour tous nos licenciés.

Un club bien actif depuis de longues années, pour le plus grand plaisir des amateurs de la petite reine. Entraînement les mercredi AM, et les dimanches matin.

Pour tout renseignement :

site : cycloclubdeteloche.fr

Tél : Sylvie Langlais 06 19 80 84 95

CLUB DE TENNIS DE TABLE DE TELOCHÉ – LES 3 T

Rentrée de septembre 2019 : La rentrée de septembre 2019 se prépare.

L'École de tennis de table : les cours reprendront le vendredi 13 septembre, encadrés par un éducateur sportif du Comité Départemental, comme suit :

Le vendredi, de 17h à 18h30, pour les jeunes scolarisés en école primaire (6-10 ans)

Le vendredi, de 18h30 à 20h, pour les jeunes collégiens et lycéens.

Les inscriptions seront prises au gymnase la 1^{ère} semaine de la rentrée scolaire, au Forum des Associations le vendredi 6 septembre ainsi que le mardi 10 septembre de 17h à 19h.

Les entraînements pour les adultes : sont ouverts aux joueurs loisirs et compétiteurs comme suit :

Le mardi de 18h à 20h* et le vendredi de 20h30 à 22h30 : la plage horaire du mardi peut être prolongée jusqu'à 21h/21h30 en fonction des demandes.

Toutes précisions complémentaires sur la rentrée de septembre seront données par mail, affichage et voie de presse fin août ou début septembre.

Pour tout contact au club :

Gérard Gaignon : tél : 02 43 87 91 09

ou François-Xavier Turpin : mobile 06 71 03 63 41

Adresse mail du Club : tennisetable.teloché@gmail.com

Bonnes vacances à tous !



A vos agendas

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> > 23 juin Kermesse APEL Ste Thérèse St Joseph > 28 & 29 juin Gala de danse We Dance > 29 juin Kermesse FCPE > 26 août Concours de Boules Générations Mouvement > 28 août Pique-Nique Génération Mouvement > 28 septembre Repas dansant Loisirs Basket TeLoché > 2 octobre Repas de l'année Générations Mouvement | <ul style="list-style-type: none"> > 5 octobre Repas dansant R.M.S > 11 octobre Concours de Belote Générations Mouvement > 13 octobre Foire à tout FCPE > 26 octobre Loto Basket Ball Club de TeLoché > 2 novembre Repas dansant Tel'O'Fête > 9 novembre Repas dansant ASMT > 16 novembre Repas Echanges Franco-Allemands | <ul style="list-style-type: none"> > 23 novembre Repas Association de Chasse Brette-TeLoché > 24 novembre Bal TeLoché Country Stomp > 30 novembre Repas de la Sainte Barbe Amicale des Sapeurs-Pompiers > 4 décembre Bûche Générations Mouvement > 11 décembre Bûche Familles Rurales |
|---|---|---|

ECOLE AU FIL DU RHONNE

L'école élémentaire publique "Au Fil du Rhonne" a préparé son concert du 3 mai dernier à la salle des fêtes. Au programme cette année, deux interprétations de comédies musicales.

Les élèves attendent également avec impatience leurs sorties de fin d'année : les CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1 ont découvert le littoral des Côtes D'Armor

à Pléneuf Val André du 27 au 29 mai prochain et les CM1-CM2 iront découvrir de multiples activités sportives à Sillé-le-Guillaume du 3 au 6 juin prochain.

Enfin, l'équipe enseignante vous invite à venir profiter ensemble d'un moment convivial le samedi 29 juin après-midi lors de la Fête des Écoles. Au programme : spectacles des classes, stands, buvette.

L'ADMR DE L'OREE DE BERCE

propose des services pour tous, toute la vie et partout :

Services et soins aux seniors (*soutien dans les actes et activités de la vie du quotidien pour des personnes âgées, mise en place de Téléassistance*)

Entretien de la maison (entretien du logement et du linge)

Accompagnement du Handicap *dans les gestes de la vie quotidienne : personnes adultes et enfants en situation de handicap.*

Enfance et parentalité : *l'ADMR apporte un soutien dans le quotidien des familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables, garde d'enfants*

L'ADMR recrute des aides à domicile envoyez votre candidature à recrutement@fede72.admr.org

Pour tous renseignements, contacter la Maison des services ADMR «VALLEE DU LOIR»,
16 rue St Siméon BERNEUX - 72500 CHATEAU DU LOIR - Tél : 02 43 46 49 38



WE DANCE



Les 23 et 24 mars 2019 l'association We Dance a participé aux rencontres chorégraphiques « Les Choreiades » de La Flèche (photo jointe). Ce fut l'occasion pour 18 de nos jeunes danseuses de suivre des cours avec des professionnels venant de région parisienne et de rencontrer d'autres écoles de danse. La fin du Week-end fut marquée par un grand spectacle réunissant 500 élèves avec deux prestations très applaudies de nos élèves.

L'association se prépare à présent pour les prochains galas de fin d'année sur le thème « La belle au bois dormant » qui auront lieu le vendredi 28 et samedi 29 juin 2019 à la salle des fêtes de Teloché.



L'AMAP DU BEURY

commence sa 6^{ème} année de distribution de légumes en mai 2019.

Cette association a un contrat avec un maraîcher, producteur de légumes cultivés en agriculture biologique. Florent fournit des paniers de mai à fin mars le vendredi soir de 18h à 19h30 dans l'ancien local technique (près de l'école élémentaire).

Les Amapien.n.e.s s'engagent sur 1 an à prendre leur panier et en contrepartie, ils consomment des légumes sains, locaux et sans pesticides.

Renseignements auprès de Christèle Dinomais - Tél. 06 85 48 51 51



ECOLE SAINTE THÉRÈSE SAINT JOSEPH,

2 rue des Alouettes,
72220 Teloché

Tél : 02 43 42 57 94,

stjo.teloché@wanadoo.fr,

Facebook : @Ste ThereseTeloché

Avec l'arrivée du printemps toute l'école Ste Thérèse St Joseph fleurit et se met aux plantations diverses et variées : fleurs, potager... Toujours dans le souci d'éveiller nos élèves à la protection de la nature et la protection de la planète, des ateliers de recyclage ont eu lieu dans les classes : réalisation de tawashis, d'instruments de musique avec des matériaux recyclés.

Notre voyage scolaire se déroulera le mardi 23 avril 2019, en lien avec notre projet d'école de cette année scolaire : la musique à travers les continents. C'est donc toute l'école qui se rendra à la galerie sonore d'Angers puis une visite du château sera réalisée. Quelle journée formidable nous attend ! Une exposition à l'école sera proposée aux parents courant juin afin d'exposer nos travaux sur notre thème des continents et d'entendre les enfants chanter ou réaliser des œuvres musicales interclasses.

Cette année la kermesse se déroulera à l'école le dimanche 23 juin 2019.

Venez nombreux !

Inscriptions possibles en prenant contact avec le chef d'établissement au 02 43 42 57 94





Accueil, convivialité, simplicité, bonne humeur...

Ces quelques mots vont bien ensemble pour définir la vie de notre association. C'est le plaisir de se retrouver pour faire de la marche ou de la marche nordique aux alentours et participer aux journées "rando" en Sarthe et hors département. C'est se réunir pour taper le carton, concours internes de tarot et belote. Aux beaux jours, qu'il est agréable de se divertir en jouant à la pétanque, en loisir

ou en concours. En salle, quand on commence, on y prend goût, c'est le bowling. Avec les rassemblements des adhérents pour les repas, pique-nique, assemblée générale avec la bûche de Noël, la galette avec animation et soupe à l'oignon, les sorties à la journée et les voyages, notre association a de quoi vous divertir ! Et, pour le bon fonctionnement du club,

une équipe dévouée et dynamique m'entoure. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Président, Pierre BOZEC

INTERVIEW

LE SITE DU FOUR À CHAUX



Entretien avec Isabelle Cany

Copropriétaire du site le Four à chaux avec Sylvain Michoux.

Vous avez acquis ce lieu en 2015 ; vous commencez votre cinquième année d'activité sur ce site. Le nombre de spectateurs est en constante augmentation ; cette progression vous satisfait-elle ?

Effectivement, l'année 2018 avec les 4615 personnes qui sont venues voir notre spectacle a été une saison rassurante. Elle a même été encourageante par la générosité grandissante des spectateurs.

Comment ressentez-vous la population de Teloché au regard de votre projet ?

Enthousiaste et ravie de cette animation sur leur commune. Comme nous l'avons défendu dès le départ, notre aventure est un peu la leur.

Quelles sont vos motivations dans cette aventure et sont-elles aussi vives qu'au départ ?

Nous avons la foi dans notre projet, nous avançons toujours avec les mêmes convictions. Nos différentes actions sont en cohérences avec notre vision future du site.

Qu'attendez-vous des collectivités locales ?

Un soutien financier et logistique à la hauteur de l'enjeu local du projet. Mais aussi un soutien moral par la présence des élus lors de nos spectacles.

Votre site vient d'être inscrit aux monuments historiques comme bâtiment industriel remarquable. Quel est votre ressenti ?

Nous en sommes très fiers ; nous avons déposé un dossier auprès de la DRAC à Nantes (direction des affaires culturelles). Le dossier a été présenté en commission le 21 mars 2019. Laquelle commission a émis un avis favorable pour cette inscription.

Nous contribuerons à la préservation de ce site avec les intérêts historiques, culturels, techniques et scientifiques qui en découlent.

Quels sont les projets phares pour les années suivantes ?

La construction au centre du site d'une salle de spectacle et d'animations culturelles et la réalisation du gîte « la maison du ciel ».

Vous êtes en phase finale de consolidation des poteaux supports des deux fours ; c'est un travail titanesque à votre échelle, que pouvez-vous nous en dire ?

Nous éprouvons une certaine fierté car l'enjeu physique et technique s'annonçait comme un défi vers l'inconnu ; aujourd'hui c'est un encouragement pour la suite des travaux.

Et pour la saison 2019 ?

La série de spectacles aura bien lieu et l'entrée sera toujours libre.

Merci Isabelle

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE

TELOCHÉ, SES CROIX ET SES CALVAIRES

Lequel de ces calvaires ou croix ne se situe pas sur notre commune ?

- La Croix des Landes
- La Calvaire de Posset
- Le Calvaire de l'ancienne gare
- Le Calvaire du Ronceray
- La Croix de Teloché
- La Croix de Pierre
- Le Calvaire de l'Hermerie
- La Croix du Champ d'Outre
- La Croix du Chemin des Trembles

Solution du Teloché Infos de Janvier 2019

M	A	C	A	R	O	N			
F	I	N	A	N	C	I	E	R	
M	E	N	D	I	A	N	T		
M	E	R	I	N	G	U	E		
C	O	N	G	O	L	A	I	S	
N	A	V	E	T	T	E			
F	L	O	R	E	N	T	I	N	
C	A	N	E	L	E				
M	E	R	V	E	I	L	L	E	

La douceur mystère : Madeleine

TIRAMISU CHOCOLAT BLANC ET FRAMBOISES



50g de chocolat blanc pâtissier
 250g de mascarpone
 30g de sucre
 3 œufs
 1 sachet de Boudoirs
 Des framboises surgelées
 Pour le sirop : 100g de sucre, 50ml d'eau
 Pour le coulis : 150g de framboises, 50g de sucre

Préparation :

- préparer le coulis en mettant les framboises avec le sucre dans une casserole et faire cuire à feu vif jusqu'à dissolution des framboises, passer la préparation au chinois
- Séparer les blancs des jaunes
- Mettre à fondre le chocolat au bain marie en le remuant
- Fouetter les jaunes avec le sucre jusqu'à blanchiment ajouter le mascarpone et le chocolat fondu, mélanger bien afin d'obtenir une préparation homogène
- Monter les blancs en neige et les incorporer petit à petit à la préparation, mélanger délicatement
- Préparer le sirop en faisant fondre le sucre dans l'eau 1 min30 au micro-onde
- Dresser les verrines
- Couper les biscuits de Reims à la taille de la verrine, imbiber les dans le sirop, tapisser en le fond de la verrine. Mettre du coulis puis quelques framboises fraîches de la préparation au mascarpone puis recouvrir de biscuits imbibés et ainsi de suite en terminant par la crème mascarpone
- Décorer de copeaux de chocolat et de framboises
- Placer au frigo au minimum 4h avant de déguster
- Réalisation pour 6 VERRINES

« TELOCHÉ AVANCE AVEC VOUS »

LISTE D'OPPOSITION

Nous avons décidé de ne pas faire paraître d'article.

Jean-Marie Gaignon & Clarisse Querville
 Contact : Telochavanceavecvous@gmail.com

2^e Semestre 2019 - Teloché Infos

AUTOSUR

* **NOUVEAU PRISE DE RDV EN LIGNE SUR :**
autosurcharge ou autosurgrandluce

Seul **AUTOSUR** vous offre **12 €**
sur votre **contrôle technique**

LE GRAND LUCÉ / 02 43 16 36 77

~~72 €~~ ➡➡➡ * **60 €**

CHANGÉ / 02 43 78 22 83

~~77 €~~ ➡➡➡ * **65 €**

Pour toute l'année 2019

Nous vous remboursons **3X** la différence
si vous trouvez moins cher ailleurs**

**sur prix de base affiché pour un VP

Saviez-vous que les prix sont libres dans ce métier !

CONSERVER CE BON AVEC VOTRE CARTE GRISE

**Pourquoi payer
trop cher ?**

**Comparez les
prix vous verrez
la différence**

**pour exactement
le même travail**



SERGEANT Julien

Artisan Peintre

✉ sergent.julien@hotmail.fr

☎ 06 34 99 10 99

📍 13, Rue du petit Aunay
72220 TELOCHE

Peinture extérieur-intérieur

Ravalement de façade

Décoration Intérieur

Démoussage de toiture

Pose parquet flottant

devis gratuit

Osez le 100% naturel!

Marie-Armelle Vérité

Conseillère PURE

Produits écologiques et biologiques

Entretien de la maison

Compléments alimentaires

Huiles essentielles

Bien-être Cosmétiques

06 09 82 34 42

mariearmellepure@sfr.fr

<http://www.facebook.com/mariearmellepure72>

18 rue du Rancher

72220 Teloché

www.etrepure.fr

PURE
PARTAGEONS UN RÊVE ESSENTIEL



ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
CHAUFFAGE ET BRÛLEURS TOUT COMBUSTIBLES
DU PARTICULIER À L'INDUSTRIEL

CONTRAT ENTRETIEN
SUR CHAUFFAGE GAZ ET FUEL
FOUR INDUSTRIEL - CABINE DE PEINTURE

MISE EN CONFORMITÉ
DE VOS INSTALLATIONS

M. PREDONZAN et M. SOUTY

02 43 42 72 86 ou 09 62 39 56 99

4 Ter rue du Gué ZA - 72220 TELOCHÉ - mep.72@orange.fr



CHAUVIÈRE
CHARPENTE - COUVERTURE - OSSATURE BOIS

36 rue du Prieuré - 72220 TELOCHÉ
Tél 02 43 42 42 70 - charpentechauviere@yahoo.com

Charpente Couverture



sarl.cb2c@gmail.com
02 43 29 15 05
06 26 76 23 56

www.cb2c-charpente-couverture.com

Charpente ★ Couverture ★ Zinguerie
Bardage ★ Isolation ★ Placo
Nettoyage panneaux solaires
Traitement de toiture
Ramonage

4, rue de la Salle des Fêtes - 72220 Teloché



**DEROCHE
ASSISTANCE**

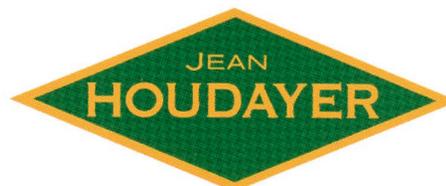
MISE EN SERVICE
ENTRETIEN - DÉPANNAGE
POMPE A CHALEUR
ET CLIMATISATION

3, Rue du Gué - 72220 TELOCHE

Tél : 02 43 47 82 25

deroche_assistance@yahoo.fr

www.derocheassistance.com



Maison fondée en 1936

jeanhoudayersa@wanadoo.fr

www.jeanhoudayer.fr

☎ 02 43 42 **8888**

ZA du Gué - 72220 TELOCHE

- Allume-feu
- Granulés de bois, sacs et vrac
- Bûches de bois premium
- Bûches densifiées
- Fioul - GNR
- Charbon
- Pétrole lampant
- Pommes de terre
- Oignons
- Légumes de région
- Plants de pommes de terre
- Engrais...



GARAGE MICHELIN ANTHONY

garage-michelin@hotmail.fr

Vente véhicules neufs/occasions
Réparation toutes marques - Dépannage



21 rue de 8 mai
72220 TELOCHE

Tél. 02 43 42 00 24



COCCIMARKET, la supérette de proximité

7/7

coccimarketeloche@orange.fr

02 43 42 43 67

3, rue de L'Arche - 72220 TELOCHE

DIMANCHE

28 AVRIL

2019

Teloché Infos

Directeur de la publication : Gérard LAMBERT
Création et impression : ITF Imprimeurs - 72230 Mulsanne
Régie publicitaire : NHK Conseil 72230 Raudin
Tirage : 1330 ex - Crédit photo : Fotolia et Mairie

